

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

INSCRIPTIONS

Tout cavalier régulier ou propriétaire est tenu de remplir une fiche d'inscription.

L'inscription est individuelle et nominative.

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de la fiche d'inscription dûment remplie accompagnée du règlement.

PRIX

Les tarifs des prestations sont affichés dans l'enceinte de l'établissement équestre ou disponible sur le site web du club. Ils sont stipulés toutes taxes comprises.

A défaut de paiement à l'échéance, et en application de la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992 modifiée, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité de retard de paiement, calculée par l'application de l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux égal à 1,5 fois les taux d'intérêt légal.

FORFAITS

Les forfaits sont nominatifs, non échangeables et non remboursables.

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année, d'un trimestre ou d'un mois.

Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe.

Les cours ont lieu hors vacances scolaires.

Tout changement éventuel d'horaire doit être validé par l'enseignant.

RÉCUPÉRATIONS

Tout cours non décommandé 24h à l'avance reste dû.

Les cours décommandés peuvent être rattrapés, dans une limite de 3 cours par trimestre. Ce rattrapage peut soit prendre la forme d'une intégration ponctuelle dans une autre reprise de niveau équivalent soit faire l'objet d'un avoir sur les stages d'une valeur de 10€, soit un avoir maximum de 30€ par trimestre. Aucun stage ne sera réalisé gratuitement en l'échange de cours non pris.

Les forfaits et cours payés à l'avance ne sont pas remboursables. Les cavaliers arrivés en retard ne pourront en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou prétendre à une éventuelle réduction.

Les inscriptions aux animations et compétitions doivent être réglées avant d'être consommées.

Les inscriptions aux animations et aux compétitions ne donnent lieu à aucun remboursement.

OPTION LIBERTE

En complément du prix des forfaits annuels ou trimestriels, vous avez la possibilité de souscrire une option annulation.

Cette option permet le remboursement, en cas d'incapacité à pratiquer l'équitation plus de 30 jours, une partie du forfait au prorata des séances manquées.

Cette option vous est proposée à l'inscription. En dehors de cette option, aucune demande de remboursement n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser cette option et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

STAGES ET CAMPS VACANCES SCOLAIRES

Les forfaits semaine sont du lundi au vendredi de la même semaine.

Conditions d'annulation :

- A moins de 30 jours du début: 25 % du coût total du séjour restent acquis par Le Haras de Bellaly
- A moins de 20 jours du début: 50 % du coût total du séjour restent acquis par Le Haras de Bellaly
- A moins de 7 jours du début: 75 % du coût total du séjour restent acquis par Le Haras de Bellaly
- 2 jours avant et en cours de stage: 100 % du coût total du séjour restent acquis par Le Haras de Bellaly

BALADES À PONEY

Destinées aux enfants de moins de 10 ans, d'une durée de trente minutes. Un adulte par enfant. Le poney doit obligatoirement être tenu en main par le parent accompagnateur. Le poney doit rester au pas. Il est interdit de le faire courir.

COMPÉTITIONS EXTÉRIEURES AU CLUB

Les engagements, le coaching et le coût du transport sont à régler au moment de l'inscription. En l'absence de règlement, le cavalier ne pourra être engagé.

DEMI-PENSIONS

Il n'y a pas d'engagement sur la durée. Le montant de la demi-pension doit être réglé avant le 5 de chaque mois. Tout mois débuté est dû.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les cavaliers, responsables légaux et visiteurs s'engagent à respecter les articles du règlement intérieur. Celui-ci est affiché aux écuries, disponible sur simple demande et téléchargeable sur www.harasdebellaly.com